

## Le centre de loisirs en pratique...

### Centre de Loisirs Le Mascaret

### Vacances d'été



Durant les vacances scolaires, le centre de loisirs est ouvert de 9 h à 17 h.  
Un service de garderie est proposé de 7 h 30 à 9 h et de 17 h à 18 h 30.

### Inscriptions des enfants

#### *Pour toute nouvelle inscription :*

- Remplir un dossier que l'on peut se procurer :

- sur le site

[www.mairie-beautiran.fr/jeunesse/1042-le-centre-de-loisirs-le-mascaret.html](http://www.mairie-beautiran.fr/jeunesse/1042-le-centre-de-loisirs-le-mascaret.html)

- à la mairie de Beautiran

aux jours et horaires habituels d'ouverture : du lundi au vendredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h (17 h le vendredi) et jusqu'à 19 h le lundi (18 h durant les vacances scolaires).

- Remplir la fiche d'inscription ci-jointe

Rapporter l'ensemble des documents à la mairie. Inscription uniquement en mairie de Beautiran auprès de Christophe Léon.

#### *Pour les enfants déjà inscrits :*

- Remplir la fiche d'inscription ci-jointe

Rapporter l'ensemble des documents à la mairie.

### Comment joindre le centre de loisirs Le Mascaret ?

Par téléphone : **06.35.17.03.59 (Christophe Léon)**

Par courriel : **[alsh@mairie-beautiran.fr](mailto:alsh@mairie-beautiran.fr)**

Les familles peuvent rencontrer Christophe Léon, responsable des centres de loisirs, à la mairie, aux jours et horaires indiqués ci-dessus.

#### **Durant les vacances :**

Les directeurs des centres de loisirs sont joignables :

- A la Plaine des Sports pour les grands : **07.60.96.52.88 (Théo Lagarde /Magali joubert)**
- A l'école d'Ayguemorte-les-Graves : **06.35.86.38.37 (Marjorie Thomas)**

---

Mairie de BEAUTIRAN, 12 place de Verdun, 33640 BEAUTIRAN

Tél. : 05.56.67.06.15 – Fax : 05.56.67.26.33

Site internet : [www.mairie-beautiran.fr](http://www.mairie-beautiran.fr) – Courriel : [alsh@mairie-beautiran.fr](mailto:alsh@mairie-beautiran.fr)

## Chez les lutins...

Les enfants âgés de 3 à 6 ans sont accueillis l'école d'Ayguemorte-les-Graves.

### Vendredi 8 juillet :

Activités manuelles & sportives

### Semaine du 18 au 22 juillet

La coccinelle  
Intervenant cirque

### Semaine du 11 au 15 juillet

Musique / acrobranche

### Semaine du 25 au 29 juillet

Mystic Woods Park  
Journée récréative Grands et Petits  
Veillée avec les parents (film du centre)

Le 22 juillet, les Ados du Point Jeune vous invitent à une séance avec Beauti'ciné

Les 16/17/18 et 19 août, le centre des petits sera à la plaine des sports de Beautiran

### Mardi 16 août :

Activités manuelles & sportives

### Mercredi 17 août

Activités manuelles & sportives

### Jeudi 18 août

Stade Nautique Pessac

### Vendredi 19 août

Activités manuelles & sportives

### Lundi 22 août :

Activités manuelles & sportives

### Mardi 23 août :

Rythmopathe

### Mercredi 24 août

Activités manuelles & sportives

### Jeudi 25 août

Tépacap

### Vendredi 26 août

Activités manuelles & sportives

### Lundi 29 août

Activités manuelles & sportives

### Mardi 30 août

Zoo de pessac

### Mercredi 31 août

Journée récréative

### Pour les journées au centre de loisirs :

Prévoir un sac à dos avec serviette, maillot de bain, casquette, crème solaire et gourde.

**Pour joindre le centre de loisirs lors des vacances : 06 35.86.38.37**

## Centre de loisirs Le Mascaret Fiche d'inscription

Nom de l'enfant : ..... Alsh 3/6 ans

Prénom de l'enfant : .....

vendredi 8/07

du 11 au 15/07

du 18 au 22/07

du 25 au 29/07

16/8  17/8  18/8  19/8

22/8  23/8  24/8  25/8  26/8

29/8  30/8  31/8

*Inscription : Trois journées au minimum par semaine au mois d'août*

*Toute absence doit être signalée auprès de la directrice du centre.*

*Les absences ne sont pas remboursées.*

*Seules les absences pour raisons médicales peuvent être remboursées sur présentation d'un certificat médical.*

Total de journées : .....

**En cas d'incompatibilité de l'enfant par rapport à une des activités figurant sur le programme, indiquer les activités concernées:**

.....

*En signant ce document, vous consentez à ce que la commune de Beautiran traite vos données personnelles recueillies au sein de ce formulaire.*

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Jeunesse de la commune de Beautiran dans un fichier informatisé pour la gestion des inscriptions et la facturation de l'ALSH.*

*Ces données sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Jeunesse.*

*Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi qu'à l'opposition en contactant la commune de Beautiran ([contact@mairie-beautiran.fr](mailto:contact@mairie-beautiran.fr)).*

Signature :

# Chez les grands

## les 6/9 ans .....

### Vendredi 8 juillet :

Activités manuelles & sportives

### Semaine du 18 au 22 juillet

La coccinelle (6/7 ans) Aqualand (8/12 ans)  
Lac Cazaux

### Semaine du 11 au 15 juillet

Mini golf et lac de Port Maguide

### Semaine du 25 au 29 juillet

Mystic Woods Park  
Journée récréative Grands et Petits  
Veillée avec les parents (film du centre)

Le 22 juillet, les Ados du Point Jeune vous invitent à une séance avec Beauti'ciné

### Mardi 16 août :

Activités manuelles & sportives

### Mercredi 17 août

Activités manuelles & sportives

### Jeudi 18 août

Stade Nautique Pessac

### Vendredi 19 août

Activités manuelles & sportives

### Lundi 22 août :

Activités manuelles & sportives

### Mardi 23 août :

Accro branche

### Mercredi 24 août

Activités manuelles & sportives

### Jeudi 25 août

Journée au bourg

### Vendredi 26 août

Activités manuelles & sportives

### Lundi 29 août

Activités manuelles & sportives

### Mardi 30 août

Zoo de pessac

### Mercredi 31 août

Journée récréative

### Pour les journées au centre de loisirs :

Prévoir un sac à dos avec serviette, maillot de bain, casquette, crème solaire et gourde.

Pour joindre le centre de loisirs lors des vacances : 07.60.96.52.88

## Centre de loisirs Le Mascaret Fiche d'inscription

Nom de l'enfant : ..... Alsh **6/9 ans**

Prénom de l'enfant : .....

vendredi 8/07

du 11 au 15/07

du 18 au 22/07

du 25 au 29/07

16/8  17/8  18/8  19/8

22/8  23/8  24/8  25/8  26/8

29/8  30/8  31/8

Inscription : Trois journées au minimum par semaine au mois d'août

Toute absence doit être signalée auprès de la directrice du centre.

Les absences ne sont pas remboursées.

Seules les absences pour raisons médicales peuvent être remboursées sur présentation d'un certificat médical.

Total de journées : .....

**En cas d'incompatibilité de l'enfant par rapport à une des activités figurant sur le programme, indiquer les activités concernées:**

.....

*En signant ce document, vous consentez à ce que la commune de Beautiran traite vos données personnelles recueillies au sein de ce formulaire.*

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Jeunesse de la commune de Beautiran dans un fichier informatisé pour la gestion des inscriptions et la facturation de l'ALSH.*

*Ces données sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Jeunesse.*

*Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi qu'à l'opposition en contactant la commune de Beautiran ([contact@mairie-beautiran.fr](mailto:contact@mairie-beautiran.fr)).*

Signature :

## les 10/12 ans .....

### Vendredi 8 juillet :

Activités manuelles & sportives

### Semaine du 18 au 22 juillet

La coccinelle (6/7 ans) Aqualand (8/12 ans)  
Lac Cazaux

### Semaine du 11 au 15 juillet

Mini golf et lac de Port Maguide

### Semaine du 25 au 29 juillet

Mystic Woods Park  
Journée récréative Grands et Petits  
Veillée avec les parents (film du centre)

Le 22 juillet, les Ados du Point Jeune  
vous invitent à une séance avec Beauti'ciné

### Mardi 16 août :

Activités manuelles & sportives

### Mercredi 17 août

Activités manuelles & sportives

### Jeudi 18 août

Stade Nautique Pessac

### Vendredi 19 août

Activités manuelles & sportives

### Lundi 22 août :

Activités manuelles & sportives

### Mardi 23 août :

Accro branche

### Mercredi 24 août

Activités manuelles & sportives

### Jeudi 25 août

Journée au bourg

### Vendredi 26 août

Activités manuelles & sportives

### Lundi 29 août

Activités manuelles  
& sportives

### Mardi 30 août

Zoo de Pessac

### Mercredi 31 août

Journée récréative

### Pour les journées au centre de loisirs :

Prévoir un sac à dos avec serviette, maillot de bain, casquette, crème solaire et gourde.

Pour joindre le centre de loisirs lors des vacances : 07.60.96.52.88

## Centre de loisirs Le Mascaret Fiche d'inscription

Nom de l'enfant : ..... Alsh **10/12 ans**

Prénom de l'enfant : .....

vendredi 8/07

du 11 au 15/07

du 18 au 22/07

du 25 au 29/07

16/8  17/8  18/8  19/8

22/8  23/8  24/8  25/8  26/8

29/8  30/8  31/8

*Inscription : Trois journées au minimum par semaine au mois d'août*

*Toute absence doit être signalée auprès du directeur de l'Alsh.*

*Les absences ne sont pas remboursées.*

*Seules les absences pour raisons médicales peuvent être remboursées sur présentation d'un certificat médical.*

Total de journées : .....

**En cas d'incompatibilité de l'enfant par rapport à une des activités figurant sur le programme, indiquer les activités concernées:**

*En signant ce document, vous consentez à ce que la commune de Beautiran traite vos données personnelles recueillies au sein de ce formulaire.*

*Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées par le service Jeunesse de la commune de Beautiran dans un fichier informatisé pour la gestion des inscriptions et la facturation de l'ALSH.*

*Ces données sont conservées pendant 1 an et sont destinées au service Jeunesse.*

*Conformément au règlement UE 2016-679 du 27 avril 2016, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité, ainsi qu'à l'opposition en contactant la commune de Beautiran ([contact@mairie-beautiran.fr](mailto:contact@mairie-beautiran.fr)).*

Signature :

La participation financière des familles pour l'accueil des enfants a été calculée sur la base du quotient familial :

- **4,16 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 0 à 500 €
- **6,24 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 501 à 700 €
- **8,32 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 701 à 1 000 €
- **10,40 € la journée** (hors garderie) pour un quotient de 1 001 à 1 300 €
- **13,52 € la journée** (hors garderie) pour un quotient supérieur à 1 300 €

**Pour la garderie, prix forfaitaire :**

7 h 30 - 9 h : 1,59 €  
17 h - 18 h 30 : 1,59 €

**Des tarifs forfaitaires sont appliqués :**

- 18 € pour les enfants scolarisés à Beautiran ou Ayguemorte-les-Graves mais dont les familles résident hors de ces communes
- 30 € pour les familles qui résident hors Beautiran et Ayguemorte, et dont les enfants ne sont scolarisés ni à Beautiran ni à Ayguemorte

*Pour tout renseignement, contacter la mairie : 05.56.67.06.15 ou 06.35.17.03.59 (Christophe Léon) ou par courriel : [alsh@mairie-beautiran.fr](mailto:alsh@mairie-beautiran.fr)*

**AUCUN ENFANT NE SERA ADMIS  
SANS DOSSIER COMPLET ET LE BULLETIN  
D'INSCRIPTION REMPLI  
REMIS AU BUREAU DE LA MAIRIE DE BEAUTIRAN  
OU PAR MAIL**

Date limite d'inscription : le 24 juin

Attention places limitées